

CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la LATC, les Municipalités de Avenches, Bussy-sur-Moudon, Champtauroz, Chavannes-sur-Moudon, Chevroux, Corcelles-le-Jorat, Corcelles-près-Payerne, Cudrefin, Curtilles, Dompierre/VD, Faoug, Grandcour, Henniez, Hermenches, Lovatens, Lucens, Missy, Moudon, Payerne, Prévonnoloup, Ropraz, Rossenges, Syens, Trey, Treytorrens, Valbroye, Villars-le-Comte, Villarzel, Vucherens, Vulliens, Vully-les-Lacs mettent en consultation publique le

Plan directeur régional de la Broye-Vully, du 4 mars au 4 avril 2025.

Durant le délai de la consultation, le dossier est consultable auprès de chaque Commune pendant les heures d'ouverture de l'administration, de la Préfecture de la Broye-Vully ainsi que de la COREB. Il est également disponible en ligne sur le site de la COREB (www.coreb.ch/consultation-publique-pdr-vd).

Les éventuelles observations peuvent être transmises jusqu'au 4 avril par mail à info@coreb.ch ou à l'adresse: COREB, rue de Savoie 1, 1530 Payerne.